



Mars 1911

Chronique du sanctuaire

Mil neuf cent onze.....

Ce gros chiffre nous en rappelle un autre, plus vieux "de" cent ans, célébré en vers pompeux par Victor Hugo, et qui n'a pas réalisé les espérances qu'il avait fait naître :

Mil huit cent onze ! O temps où des peuples sans nombre
Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,
Que le ciel eut dit oui ;

Sentaient trembler sous eux les Etats centenaires
Et regardaient le Louvre entouré de tonnerres
Comme un mont Sinaï !

.....
Comme ils parlaient, la nue é:latante et profonde
S'entr'ouvrit, et l'on vit se dresser sur le monde
L'homme prédestiné ;

Et les peuples béants ne purent que se taire
 Car ses deux bras levés présentaient à la terre
 Un enfant nouveau-né.

Ce nouveau-né ! fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise d'Autriche, fut appelé le "*Roi de Rome.*" Sa naissance est annoncée au monde par cent coups de canon et par l'envoi de courriers extraordinaires à toutes les cours de l'Europe. Pour dormir, l'enfant sera couché dans le berceau dessiné par Prud'hon ; une conque ornée d'un semis d'abeille et ombragée de lauriers et au-dessus de laquelle un aiglon d'or entr'ouve ses ailes pour soutenir les rideaux de dentelle et de soie brochée. Au baptême, à Notre-Dame! assisteront vingt Cardinaux, cent évêques et archevêques, les princes étrangers, la famille impériale, les maréchaux, les ministres, les dignitaires de la couronne, les grands corps de l'Etat.

.Ce qui reste de cette gloire est resumé dans ce triste vers :

L'Angleterre a pris l'aigle et l'Autriche l'aiglon.

* * *

C'est que les vraies œuvres de Dieu n'ont point de commencements si éclatants. Elles montent vers le triomphe et la gloire en commençant les épreuves, ou mieux en commençant par l'humilité. Et si, pour notre sanctuaire du Cap, *mil neuf cent onze* nous fait penser à *mil huit cent onze*, nous voyons qu'alors tout y était bien humble et bien simple.

Le ministère paroissial était exercé ici par Monsieur Pierre Vézina! qui résidant aux Trois-Rivières, remplissait les fonctions curiales au Cap de la Madeleine. Ce ministère lui a été confié d'Octobre 1806 à Octobre 1813.

J'imagine que les solennités ecclésiastiques ne devaient pas briller d'un grand éclat, au moins en ce qui regarde le chœur de chant. Un certain Joseph Leblanc s'en était chargé moyennant la redevance d'un *demi minot* de blé que 25 cultivateurs s'étaient engagés à lui payer. C'est le 30 Juin et le 4 Juillet 1801 que cet engagement fut pris et accepté de Mr Joseph Leblanc "*pour chanter l'office divin les dimanches et fêtes dans le cours de l'année, comme aussi pour chanter les grand'messes pour les fruits de la terre.*"

En ce mois de l'Enfant Jésus, le bon bedeau d'alors, Mr Mi-

chel Chatellerault dit Roy, engagé par le Curé et les marguilliers le 28 Juin 1810, le bon bedeau, dis-je, devait avoir assez à faire, car à la quête de l'Enfant-Jésus on lui donnait non seulement de l'argent, mais des dons en nature et les comptes des marguilliers mentionnent qu'on leur offrait en particulier de bonnes petites *tourtes*. Cette gente volatile a quitté nos rives où elle causait parfois trop de dégâts, mais alors on en capturait de grosses quantités du haut des affûts où les appelaient leurs compagnes captives. Les *tourtes* et, bientôt peut-être, le *petit poisson* des chenaux ne seront plus qu'un souvenir. Souvenir aussi ces vieux ornements que Mgr Bernard Claude Panet ordonnait de confectionner. Le vestiaire devait être assez pauvrement garni car Sa Grandeur jugea à propos d'ordonner la confection d'un ornement noir, l'achat d'un bénitier propre, de quelques verges de baptiste fine pour faire des corporaux, d'une pièce de toile d'Irlande pour des nappes d'autel.

C'est qu'alors la paroisse n'était pas bien grosse. Le registre de 1811 fait mention de *dix* sépultures, contre *trois* baptêmes et *un* unique mariage célébré, pour sauver les principes, à la fin de cette même année le 11 Novembre 1811.

Cent ans plutôt, en *mil sept cent onze* ! la paroisse était sous la sainte direction de Mr Vachon, mais le Sanctuaire actuel n'existait pas encore ; il faudra attendre au 13 mai 1714, jour où Mgr de St Valier ordonna aux paroissiens du Cap et de Bécancourt d'en commencer la construction. Et il faut dire que cette construction s'est faite lentement, morceau par morceau. Ajoutons, que si les maçons ont quelque peu négligé leur *fil à plomb*, du moins ils savaient faire du bon mortier car ils semblent avoir bâti pour des siècles.

C'est tout ce que nous en pouvons dire, car par malheur ! les registres que nous avons et qui commencent en 1673 s'arrêtent aux premiers mois de 1711 et la suite nous manque. Béni serait celui qui nous la ferait trouver !

En ce commencement d'année faisons des vœux à longue portée. Que dira-t-on de nous dans cent ans d'ici, en l'an de l'Incarnation deux mille onze ? Nous souhaitons que cette longue période soit comme un jour consacré à la gloire toujours grandissante de Notre Dame du Cap.

En attendant.. pour ceux qui peuvent attendre jusque-là — que cette année *mil neuf cent onze* nous soit encore prospère. Déjà les pèlerinages se préparent, il en est même dont la date est déjà fixée et nous souhaitons, à tous nos lecteurs si la chose leur est possible, un voyage au Cap de la Madeleine.

Ce voyage nous le souhaitons plus particulièrement à toutes les personnes qui sont *zélatrices* de nos Annales. Il nous serait très agréable de les remercier de vive voix du service qu'elles nous rendent, mais, puisque pour beaucoup, un pèlerinage est impossible que ces personnes veuillent bien se rappeler que leur souvenir est toujours vivant dans nos prières. Il le sera tout particulièrement le 12 de chaque mois, à cette messe que nous dirons à leurs intentions.

Et.. c'est tout ce que la "Chronique" peut vous dire de ce mois de Janvier *mil neuf cent onze*.....



Notre prime pour 1911

Tous nos abonnés qui renouvelleront leur abonnement recevront une *belle grande image* en Souvenir des Annales du T. S. Rosaire.

Nous avons reçu de nombreuses félicitations pour la beauté de la prime que, l'an dernier, nous avons adressée à nos abonnés. Celle de cette année sera, nous l'espérons, également appréciée.

De la prime de 1910 il nous reste encore quelques milliers d'exemplaires, nous les adresserons aux nouveaux abonnés que nos *zélatrices* vont certainement nous recruter en 1911. Nous leur demandons donc de vouloir bien indiquer sur leurs listes les noms des *nouveaux* en les distinguant des *anciens* abonnés.

Lorsque votre abonnement sera expiré, veuillez donc, chers abonnés, le renouveler le plus tôt possible. Votre prime vous sera adressée par le retour de la maille.

Rien ne vous empêche de choisir encore des *médailles de St Benoit* : nous vous les enverrons volontiers. Beaucoup de nos abonnés ont une grande confiance en cette médaille, et il y a deux ans, nous en avons distribué quelques milliers. Ceux qui renouvelleront leur abonnement peuvent continuer à nous en demander.

Puis nous nous souhaitons de nous trouver de nouvelles *zélatrices*. Il nous faut en effet remplacer celles qui sont mortes, et il nous faut aussi conserver dans beaucoup de paroisses tant d'anciens abonnés qui oublient de nous adresser leur abonnement parce que personne ne vient le recueillir.

Comme par le passé nous adressons une *belle Statue* de Notre-Dame du Cap à toute personne qui nous trouve *six* nouveaux abonnés, et nous avons une multitude d'autres petits souvenirs ou cadeaux que nos *zélatrices* reçoivent selon le nombre plus ou moins grand de leurs *nouveaux* abonnés. Et on ne les oublie pas pour tous les *anciens* qu'elles nous conservent.

Nous nous souhaitons des *zélatrices* : toutes seront les bienvenues..



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

3 — *Privilège de la mort de Marie.*

La mort n'a pas été, pour Marie, comme elle l'est pour le reste du genre humain, le salaire du péché "stipendium peccati;" car n'ayant point contracté la souillure du péché originel, elle n'en a pas non plus contracté la suite : la nécessité de mourir.

Ce fut là un premier *privilège*. Il en est d'autres.

Le Christ, avons-nous dit, s'est revêtu de certains défauts de la nature humaine, de certaines misères physiques, de celles qui pouvaient servir à l'œuvre de la Rédemption. Aussi s'il a accepté la *mort*, comme l'acte principal de notre rachat, il n'a pas voulu en subir les suites humiliantes, surtout la décomposition du tombeau. Aussi ne doit-on pas appeler *cadavre* son saint corps déposé au sépulchre. Un *cadavre* c'est "une chair livrée aux vers"; *caro, data vermibus*. La corruption n'eut jamais de prise sur la sienne. Cette corruption commence, comme en un prélude nécessaire, par les infirmités du corps, par les maladies organiques : le Christ ne les a point subies.

Nous avons déjà insinué qu'il en a aussi préservé sa divine Mère. Aussi le R. P. Terrien S. J. dit-il fort à propos : "Je

ne peux me représenter cette mère de la Vie, courbée sous le poids de la vieillesse, et des infirmités triste débris d'elle-même plus semblable à un cadavre qu'à une personne vivante. Dans cette dégradation de l'être humain je ne reconnaitrais pas celle dont la virginal beauté ravissait le ciel même ; et je me demanderais, sans y trouver de réponse plausible, pourquoi le Seigneur aurait permis au péché d'imprimer ses honteux vestiges sur une chair qui ne fut jamais à lui. Non ce n'est ni la caducité, ni la maladie qui, par leur action dissolvante, ont séparé le corps de Marie de son âme immaculée."

Par là elle ne nous ressemble point et c'est encore un *privilège*.



Mais alors quelle fut la cause prochaine de cette mort, puisque, sans que ce soit un dogme de foi, nous admettons qu'elle fut exempte de douleurs et d'infirmités ?

Albert le Grand y répond ainsi : " Nous croyons qu'elle est morte sans douleur et *d'amour*." Son sentiment a été adopté par une multitude de théologiens et d'écrivains ecclésiastiques. Et pour bien comprendre cette expression veuillez remarquer ce qu'en disent ces mêmes auteurs.

On peut mourir *dans* l'amour : c. a. d. en état de grâce sanctifiante. C'est le bonheur de tous les prédestinés, de tous les élus de Dieu. Ils meurent dans l'amour, dans la charité et cela vaut la gloire éternelle du Paradis. Naturellement il ne vient à l'esprit de personne que Marie soit morte autrement. Elle avait vécu en état de grâce depuis l'instant de sa conception, et jamais le péché n'a même effleuré son âme. Celle-ci a grandi sans cesse en sainteté, et la Sainte Vierge est, comme tous les anges et les saints du ciel, morte *dans* l'amour.

Elle est morte aussi *pour* l'amour de Dieu. Cela signifie donner sa vie en esprit de charité, comme l'ont fait les martyrs. Et cela veut dire encore que par amour pour Dieu, on accepte la mort qui va nous frapper. C'est la part d'un grand nombre d'élus qui ainsi sont morts pour l'amour de Dieu. Et il est tout naturel de penser qu'il en fut ainsi de la Très Sainte Vierge elle qui, sur le Calvaire, endura pour l'amour de Dieu une douleur capable de lui arracher mille fois la vie.

Mais son privilège c'est d'être morte d'*amour*. Puisqu'elle est morte, et que nous n'avons pas trouvé en elle de cause de faiblesse ou d'infirmité ou de douleur capable de séparer son âme de son corps, il nous faut dire que c'est l'ardeur de sa charité qui a procuré cette séparation. St François de Sales l'affirme en des termes très nets : " Il est impossible d'imaginer que cette vraie Mère naturelle du Fils soit morte d'autre sorte de mort que celle d'*amour* ; mort la plus noble de toutes et due par conséquent à la plus noble vie qui ne fut jamais entre les créatures ; mort de laquelle les Anges mêmes désireraient de mourir, s'ils étaient capables de mourir." C'est là un des *privileges* de sa bienheureuse mort.

Marie est donc morte d'*amour* : l'ardeur de celui-ci a brisé le lien étroit qui unissait son âme à son corps. Mais, encore en cette matière, faut-il garder la juste limite qui convient à l'éminente sainteté de Marie et à l'harmonie profonde qui existait dans tout son être.

Il ne faut donc pas croire que cette mort fut causée par un de ces assauts violents qui bouleversent les fonctions de l'organisme et y jettent de l'affolement. St François de Sales l'explique avec sa précision ordinaire : " Pour l'ordinaire les Saints qui moururent d'*amour*, sentirent une grande variété d'accidents et de symptômes de dilection, avant d'en venir au trépas : force élans, force assauts, force extases, force langueur... Mais ce fut tout autre chose en la Très Sainte Vierge... Le divin amour croissait à chaque moment dans le cœur de notre glorieuse Dame, mais par des croissances douces, paisibles et continues, sans agitation ou secousse, ni violence quelconque. "

Si vous en recherchez la raison, le même Saint Docteur vous dira que l'*amour* des autres Saints, si parfait qu'il soit, rencontre pourtant en eux des résistances. En Marie, au contraire, le règne de l'*amour* était parfaitement établi, de sorte que toutes ses facultés, au lieu de contrarier en elle l'exercice de cette charité, se pliaient doucement et docilement à ses opérations, disposées qu'elles étaient pour le servir. Ainsi donc point de phénomène violent dans l'activité intense de cette charité qui a fait mourir la Très Sainte Vierge.

Il est une autre raison de cette tranquillité dans l'amour qui cause la mort. Plus une âme monte en perfection, plus elle s'approche de Dieu et moins il y a de disproportion entre son infirmité naturelle et l'opération divine qui agit en elle. Il arrive alors que les plus hautes faveurs de l'action extraordinaire de Dieu en elle ne la jette plus hors d'elle-même. Il y a une adaptation plus étroite entre l'âme et les actes extraordinaires que l'Esprit-Saint y produit. Cette adaptation nous est prouvée par la vie même de la Sainte Vierge, *debout* au sommet du Calvaire. " Elle ne pasmera pas d'amour, ni de compassion, dit St François de Sales ; car bien que l'accès fut extrême, si fut-il toutefois également fort et doux tout ensemble, puissant et tranquille, actif et paisible, composé d'une chaleur aigüe, mais suave."

Arrêtons-nous là pour aujourd'hui, honorons ce *privilege* de la Mère de Jésus, et demandons lui que sa sainte mort, nous obtienne cette grande grâce de mourir, nous aussi *dans* l'amour.





SAINT-THOMAS D'AQUIN.

(Fête le 7 Mars.)



Lettre à une Zélatrice de la Campagne.

Cette lettre, que nous extrayons de la *Revue du Tiers-Ordre*, réfute certaines objections et met au vrai point la question de l'œuvre de la bonne presse.

Votre lettre, ma bien chère sœur en Saint François, et le cas de conscience qu'elle me pose, m'ont un peu surpris, je vous l'avoue : je soupçonne que votre charité a voulu me donner une occasion d'exposer à d'autres la bonne doctrine : car de vous croire sérieusement embarrassée par le scrupule que vous dites, je vous sais de trop bon jugement pour m'y arrêter. Voici donc que vous craignez, en accordant comme par le passé à notre *Revue* le concours de votre zèle et de votre dévouement et en vous appliquant à lui recruter de nouveaux abonnés, vous craignez de porter préjudice aux œuvres paroissiales, et particulièrement à l'œuvre du *Pain des Pauvres*.

Ce n'est certes pas moi qui vous blâmerai d'avoir à cœur les œuvres paroissiales ; la *Revue* s'est toujours efforcée et s'efforcera toujours d'inculquer à ses lecteurs et particulièrement aux Tertiaires l'amour de la paroisse et le dévouement à ses œuvres. Feuillotez-en la collection, et vous lirez presque à chaque page cet enseignement, présenté tantôt sous la forme d'un conseil, tante sous celle d'un trait édifiant, ou d'une historiette intéressante.

Et c'est précisément pour cette raison que la crainte dont vous m'entretenez est chimérique.

Si elle n'atteignait que vous ! Mais on peut dire que les adversaires du nom chrétien et de l'Eglise n'ont point d'auxiliaire plus actif que cette étroite conception de l'œuvre paroissiale, ou comme on dit des *intérêts de clocher* ! On ne se rend pas compte que la paroisse, si elle s'isole, si elle cesse de participer à la vie générale de l'Eglise universelle, si elle refuse de lui donner un peu de son particulier pour recevoir d'elle en échange la sève vigoureuse de l'esprit catholique, ne sera bientôt plus qu'une branche détachée du tronc, desséchée et morte !

Que deviendront les œuvres paroissiales, lorsque l'esprit chrétien, l'esprit d'abnégation, de sacrifice et de zèle aura quitté le cœur des paroissiens ? Et comment s'entretiendra cet esprit qui vivifie tout, sans une continuelle prédication de sa nécessité, de sa beauté, de sa grandeur, de sa récompense ?

Oh ! efficacité trop méconnue de la bonne presse ! Car ce que vous dites de la *Revue du Tiers-Ordre* s'applique à toutes les œuvres de presse, à toutes les œuvres de propagation de la foi et de la doctrine. Et c'est moins pour cette humble revue qui fait humblement sa petite part d'ouvrage, que pour la grande cause du journal chrétien que je combats.

Oui ! cette crainte dérisoire fait obstacle à l'œuvre de la bonne presse, si nécessaire de nos jours que S.S. Pie X n'hésitait pas à dire qu'il vendrait sa croix pastorale pour soutenir un bon journal. Mais puisque le nom de notre bien aimé Pie X vient sous ma plume, bien naturellement d'ailleurs en parlant d'une œuvre qui lui est si chère, laissez-moi vous citer les dernières paroles qu'il a prononcées sur le sujet. Il parlait à un prêtre.

“ Ah ! la presse, on ne comprend pas son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieux disent quelquefois que c'est une œuvre nouvelle, et qu'autrefois on sauvait bien tout de même les âmes sans s'occuper des journaux. C'est bientôt dit : *autrefois ! autrefois !* Mais ces mauvaises têtes ne font pas attention qu'*autrefois* le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout, et que, par conséquent, le contre-poison des bons journaux n'était pas également nécessaire.

Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous ne sommes plus à autrefois nous sommes aujourd'hui. Eh ! bien, c'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère. ”

Peut-on rien dire de plus clair, de plus convaincant !

Autrefois le clergé suffisait à instruire le peuple fidèle, à entretenir dans son âme l'esprit chrétien, parce qu'autrefois le mauvais livre, le mauvais journal, ne pénétraient point partout pour détruire l'œuvre du prêtre.

Autrefois la parole de vérité donnée du haut de la chaire atteignait efficacement les âmes qui n'étaient pas d'ailleurs abreuvées d'erreurs et de doctrines pernicieuses ou du moins débilitantes pour la foi. Maintenant il est impossible que la parole du prêtre fasse son fruit dans des âmes préoccupées par les opinions humaines que véhicule la presse.

Un bon journal, une bonne revue seront les remèdes à ce mal moderne. Ils s'introduiront doucement au foyer, ils atteindront des lecteurs que le prédicateur n'aura même pas vus au pied de sa chaire. Ils jetteront dans des cœurs négligents une crainte salutaire, dans des esprits égarés le principe qui résoudra leur doute.

Un bon journal, une bonne revue, c'est une mission permanente, c'est une école toujours ouverte où l'on ne rougit pas de retourner s'asseoir.

FR. V. M.





L'Apostolat au Yukon

Lettre du R. P. Joseph Allard o. m. i, à son frère, de la maison de St-Sauveur de Québec.

(suite)



RESQUE tout le public d'Atlin qui assistait à la messe de minuit, a fort admiré le talent de mes sauvages pour la musique. Si au chapitre du pourvoyeur il est permis de parler de joies, je dirai qu'elles proviennent surtout de la constatation qu'une œuvre entreprise sans secours du gouvernement ou d'aucune organisation religieuse a pu, grâce à la Providence de Dieu, prendre naissance, se développer et se maintenir jusqu'ici. Je ne puis voir en effet, que l'acte providentiel de Dieu dans une charité toute spontanée comme celle-ci :

Je demande à deux citoyens de me prêter leurs chiens pour envoyer mes élèves chercher du gibier. Plutôt que de confier leurs chiens à des enfants indigènes, chacun d'eux me remet la somme de cinq dollards en disant : " Payez les sauvages pour qu'ils vous rapportent la viande eux-mêmes." Le gérant d'une compagnie en m'entendant parler de mon œuvre avec un autre citoyen, me dit : Je ne suis pas catholique, mais j'admire votre œuvre, allez dans telle maison, il y a de l'argent pour vous." Un autre que je rencontrais pour la deuxième fois, me serra la main en me glissant quelques piastres. Plusieurs personnes charitables m'ont fait de précieux dons en vivres, et en vieux habits encore serviables. Ces actes de charité et d'autres semblables, furent pour moi un secours bien utile et un puissant encouragement.

Après le chapitre des œuvres et celui des consolations, il est tout naturel que je vous dise un mot des difficultés, et des besoins du maître d'école, du Pourvoyeur et du Pasteur. Vous pourrez penser que le maître d'école n'a pas toutes ses aises,

quand il est entouré de 15 à 20 enfants dans une chambre de treize pieds par seize ; et le reste à l'avenant, j'ai commencé à faire la classe avec des vieux bouquins pris un peu partout, et un petit tableau noir de vingt pouces carrés. Les choses les plus indispensables tels que livres, ardoises, cahiers, crayons, etc... je ne puis me les procurer qu'en faisant appel à la charité, aussi je suis loin d'avoir tout le nécessaire en fait de livres, et puis, point de cartes géographiques et toujours mon petit tableau noir de vingt pouces carrés. Et d'ailleurs eussé-je toutes ces choses-là, je ne saurais où les placer, le local étant déjà trop petit pour ses nombreux besoins, car la chambre de treize pieds par seize, sert à la fois d'école et de chapelle.

Mais où les difficultés sont insurmontables à moins de ressources considérables, provenant je ne sais d'où, c'est quand il s'agit de procurer deux chambres à coucher pour dix petits garçons et huit petites filles qui sont d'âge à venir à l'école. Je ne puis garder que neuf petits garçons à présent, encore sont-ils paquetés à trois étages, dans une chambre de douze pieds par treize. Si je pouvais avoir un pareil appartement pour les petites filles, je serais satisfait. J'espère avoir des religieuses pour enseigner tous ces enfants, il leur faut avoir une chambre. Il faudra aussi un petit coin, si modeste soit il, réservé à Jésus Eucharistie, l'unique compagnon du missionnaire.

En somme je suis dans la nécessité de bâtir une école pouvant servir aux multiples besoins énumérés plus haut, je suis parvenu à charroyer assez de bois pour tenir mes élèves chaudement, mais la difficulté ne sera pas aussi facile à surmonter lorsqu'il s'agira de me procurer tous les matériaux nécessaires pour une construction ; j'attends tout de la Providence, mais seul, le maître d'école a fait connaître ses besoins et ses difficultés, la situation du pourvoyeur est encore plus épineuse si possible. Les difficultés du pourvoyeur sont de tous les instants ; en voici un échantillon. Un de mes élèves que j'ai envoyé avec d'autres sauvages pour me procurer du gibier caché dans la forêt à une trentaine de milles d'ici, n'est pas encore de retour, j'en envoie un autre de la même façon, et pour la même fin. J'espère qu'au moins un des deux m'apportera un quartier d'original et c'est ainsi que je me procure la viande depuis sept

mois. Je fus obligé plus d'un mois d'acheter la viande à 20 cents la livre, et tous les mois ou à peu près il me faut le sac de farine à \$7.00, les fèves à \$8.50, la farine d'avoine à \$8.50 et le reste en proportion

C'est une quinzaine de cordes de bois à \$6.00 la corde, ce sont des habits, des chaussures, mais ici, à part quelques articles je me contente de faire à mes élèves des habits de seconde main que les blancs ont la bonté de me passer. Je reviens souvent à la charité des citoyens d'Atlin. Et pour cause c'est aux citoyens d'Atlin que je dois d'avoir payé ma pauvre maison de \$200.00, c'est à eux que je dois d'avoir pu me procurer la nourriture et le vêtement à moi, et à mes huit élèves pendant huit mois. Que vous dire des difficultés du pasteur. Je laisse de côté pour le moment les misères morales occasionnées plutôt par le voisinage des blancs ; d'ailleurs je puis dire que mes sauvages sont généralement bons à part quelque rares cas d'ivrognerie et d'irrégularités conjugales, dans ce chapitre comme dans les autres la difficulté provient surtout du côté matériel. S'il est pénible de n'avoir pas d'école pour loger tous les élèves qui ont un si grand besoin de l'instruction religieuse, il est encore plus déplorable de ne pas avoir d'église ; je n'ai qu'une grange de 20 pds par 50 qui n'a qu'un faux plancher qui nous permet de voir le sous-sol, et dont les murs sont dans les mêmes conditions. Ça fait deux catholiques, un à Noël l'autre à Pâques qui me disent : " Père si je vends ma mine, je vous finis cette église, je vous donne un autel. Ces pauvres catholiques d'Atlin, j'admire leur générosité, mais ils sont eux-mêmes dans les dettes, et ils veulent me donner une église. Deux pitoyables chausubles servent pour toutes les fêtes ; je n'ai qu'une aube et je fus obligé ce matin de l'envoyer chercher chez une couturière où elle n'était pas à sa première visite. Je ne parle pas d'ornements d'autels avant d'avoir une église avec un autel dedans. J'espère vous en avoir assez dit pour vous faire comprendre ma situation, et ses difficultés ; difficultés du maître d'école sans logis pour ses élèves ; difficultés du pourvoyeur encore sans secours du gouvernement, ou d'aucune société religieuse, difficultés du pasteur sans église, ni autel. Le gouvernement viendra-t-il à mon aide ? Si oui, ce sera tout au plus pour appro-

visionner professeur et élèves, les besoins d'école et d'église seront toujours pressants, tant que la Providence ne suscitera pas une âme charitable qui procurera à la pauvre mission d'Atlin les secours dont elle a un si pressant besoin. D'où surgira le remède ? Dieu le sait. Ici j'ai épuisé mes quelques catholiques, j'ai importuné tout le monde. Maintenant on peut me traiter de téméraire pour avoir entrepris une œuvre si canadienne sans ressources. Mais aux yeux des gens qui ont la foi, je ne suis pas téméraire. L'Évangélisation des pauvres, est une de ces œuvres de Dieu, qu'on entreprend sans même songer aux difficultés qui l'accompagneront, comptant pour certain que Dieu y pourvoiera. Il saura bien toucher le cœur de quelques bons catholiques qui aideront le cuisinier à nourrir ses pensionnaires, le professeur à procurer école et livres à ses élèves, et à les tenir chaudement, et le pasteur à bâtir une modeste demeure au Dieu de l'Eucharistie. Les enfants que j'instruis, naguère païens, rivalisent d'ardeur avec leurs parents, dans la récitation de l'Ave Maria." Si le Duc Suarez jugea plus avantageux pour son âme un Ave Maria bien dit, que tous les ouvrages écrits pendant sa vie, je crois proposer un marché avantageux à à ceux qui me viendront en aide, en leur offrant une large part dans les prières de ces sauvages.

J'ai adressé une pétition au gouvernement d'Ottawa appuyé par le Board of Trade d'Atlin. Je viens d'en adresser une autre à la même place, appuyée par 150 signatures. Le plus haut dignitaire vient de m'apprendre que des fanatiques l'ont petitionné contrairement, mais à quoi bon vous en dire davantage.

Veuillez prier pour moi.

Votre frère affectionné.

JOSEPH.

(à suivre)



LA PETITE SŒUR



TOUT en haut, tout en haut d'un escalier noir, une mansarde étroite. La porte, où la peinture s'écaille, est visqueuse de la crasse amassée. Aux murailles, le crépi est marqué de taches livides. Les carreaux verdâtres, couverts de buée, permettent d'apercevoir un bout de mur lépreux et le panache de fumée de l'usine voisine.

Sur des cordes sèchent quelques linges. Une odeur fadeuse, faite d'un relent de cuisine, de vétusté humaine, d'humidité de la bâtisse, de senteurs immondes, soulève le cœur. Un petit fourneau économique surchauffé alourdi l'air ainsi empesté.

Sur un grabat, une vieille, hoquetante, achève de mourir. Les cheveux jaunes, qui sortent d'un foulard, se collent aux tempes dans la sueur suprême. La tête se renverse en arrière, découvrant le cou décharné, où lestendons et les veines saillent, comme des cordes, dans la peau plissée par l'usure, la misère et la malpropreté. Les mains agitent les draps prêtés par la charité et tiraillent le jupon élimé qui donne l'illusion d'une couverture.

La vieille ne se plaint pas. Souffrir est devenu pour elle une accoutumance. De chute en chute, elle en est venue là et, dans sa rêverie suprême, il lui semble presque étonnant qu'elle ne puisse descendre plus bas.

Près du lit, une petite Sœur frêle et menue, prépare une tisane. Sous le voile qui la rajeunit, elle a des apparences d'enfant, tout à la fois souriante et attristée.

D'un geste maternel, elle soulève la vieille qui boit avidement. Elle donne un coup dans le traversin qui bouffe. Sa main fraîche rentre les cheveux sous le serre-tête et se pose un instant sur le front mouillé. Les yeux de la malade clignent de plaisir sous la douce caresse.

— Ça va mieux, ma bonne mère, n'est-ce pas ?

Maintenant la petite Sœur fait le ménage. Le cliquetis de son chapelet emplit la chambre d'un son joyeux. Le balai usé gratte de son moignon le carelage cassé. Voilà le plus gros des poussières à la porte. Le lit est fait.

La Sœur sort chercher de l'eau. A travers le couloir sombre, où ouvrent les portes mal jointes, où passe la promiscuité du vice et de la misère, elle va tranquille, chargée de sa cruche ébréchée.

Dans la chambre voisine, un ivrogne s'obstine à reprendre le refrain d'une chanson de café-concert. Sur la muraille mince, son poing ponctue le chant. Avec un rire hébété, il répète :

— C'est-y drôle : je ne peux pas aller plus loin !

La mamsarde semble moins misérable. Les nippes sont soigneusement pendues. La chaise boiteuse ne se promène plus lamentablement, au milieu de la pièce avec les défroques et beaucoup de charité a passé à travers tant de misère.

La vieille regarde d'un air attendri une petite orange d'un sou que la Sœur lui a apporté.

Cependant le ménage est fini, le fourneau garni, le bol plein de tisane à portée de la main. La petite Sœur va s'en aller :

— Je ne pourrai venir ce soir, ma pauvre femme, dit-elle.

Les doigts qui caressent l'orange, ont un douloureux frémissement. La respiration hatelante s'arrête un peu, le regard terne se durcit :

— Qué misère d'être pauvre ! susurre la voix sifflante.

La petite Sœur a rougi sous le reproche.

— Ce n'est pas ma faute, allez. Mais je passe aujourd'hui en police correctionnelle pour avoir continué de soigner les pauvres.

— Faudra donc claquer seul, continue la vieille. Qui restera avec moi ?

La petite Sœur promène son regard sur les murs nus, et, se baissant sur le front flétri pour un dernier baiser :

— Dieu.

HENRY REVERDY.



LES TOURTERELLES

Mes livres ficelés battant sur mon échine,
J'allais par les sentier à l'école voisine,
Le long du petit bois, puis le long du marais,
Tous les matins ; j'allais ainsi, plein de regrets,
Triste quoique distrait par un frelon qui vole,
Portant dans un panier mon goûter à l'école,
Cher petit panier blanc qui pendait à mon bras !
Comme je regardais dedans à chaque pas,
Et comme j'y songeais tout le long de la route !
Eh quoi ! par gourmandise ? Hélas ! un peu sans doute.
Mais surtout par plaisir d'avoir dans mon panier,
A l'école où j'étais tout un jour prisonnier,
Quelque chose qui vint de la maison chérie.
Tel l'exilé voudrais emporter la patrie,
Enclos, moisson, j'aurais voulu emporter,
Dans le panier d'enfant où j'avais mon goûter,

Un jour, pour ce panier bien plus que d'habitude,
Je laissai voir mes soins et mon inquiétude. [veilleux,
Qu'a-t-il donc ? quels beaux fruits, quels gâteaux mer-
Se disaient les moineaux, dévore-t-il des yeux ?
Et le maître, au moment où je passais la porte,
« Qu'est-ce, dans ce panier, que cet enfant m'apporte ? »
Il l'ouvre et moi je tremble, et, pour me faire grand,
Sur la pointe des pieds tout debout, je regarde :
« Elles volent déjà, disais-je, prenez garde !
C'est un cadeau qu'hier mon grand-père m'a fait,
Voyez-vous !... » Et tandis que je parle, en effet,
Du fond de mon panier, où je n'avais rien qu'elles,
S'élancent toutes deux mes chères tourterelles !

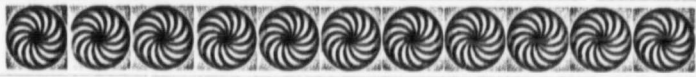
Ainsi, le même jour, amis, j'appris.
Que la joie et les pleurs dispensent d'avoir faim.

Jean Aicard.

de l'Académie française.



MORT DE ST-JOSEPH.



St. Joseph et la Tradition Chrétienne.



TROIS des évangélistes, saint Mathieu, saint Luc et saint Jean, ont fait mention expresse de saint Joseph. Ils l'ont désigné tout d'abord comme "Fils de David." Ils ont ensuite raconté les diverses circonstances relatives à son union avec la Vierge Marie. Ils lui ont attribué le nom et la mission de "père," par rapport à Notre-Seigneur; et, selon leur coutume constante de parler des plus grandes actions avec une brièveté sublime, ils lui ont donné le seul éloge d'être "juste," et ils n'ont pas craint d'insister, à plusieurs reprises, sur sa qualité "d'ouvrier."

C'est peu sans doute que ces indications sommaires, si l'on mesure par la pensée la grandeur de la vocation de saint Joseph. Comme le disait, en effet, saint Bernard, dans la seconde de ses admirables Homélie sur *les louanges de la Vierge Marie* :

"Rien de plus merveilleux que la destinée de cet humble descendant de David. Il a été mille fois plus favorisé que l'ancien Joseph, fils de Jacob, dont il ne portait pas seulement le nom, mais dont il rappelait, en les dépassant, la sainteté, l'innocence et la grâce. Celui-ci avait reçu le don de comprendre et d'interpréter les mystères des songes; mais l'époux de Marie a été le confident du Très-Haut dans les plus admirables desseins de sa Providence sur le monde; et il a été associé directement aux premiers préparatifs de la Rédemption. Le fils de Jacob, par sa prudente administration, avait ménagé, non pas à lui-même, mais aux Hébreux exilés en Egypte, des provisions abondantes de froment; saint Joseph a été chargé de veiller sur le Pain vivant descendu du ciel, et de le conserver pour l'espérance et le salut du genre humain..... Heureux et béni a été ce fidèle serviteur, que le Verbe incarné a daigné choisir pour en faire le soutien et l'appui de la Vierge-Mère, en même temps que le protecteur de sa propre enfance. C'était un autre David, c'é-

tait le dépositaire des secrets les plus cachés et les plus intimes de la bonté divine, A lui, comme autrefois au roi David, le Seigneur a révélé les plans, encore voilés et obscurs de sa sagesse ; et il lui a fait connaître ce que n'avait soupçonné nul d'entre les princes ou les sages du siècle. A lui enfin Dieu a accordé ce que n'avaient pas obtenu les vœux ardents de tant de rois et de prophètes, c'est-à-dire la joie de voir, d'entendre, de porter dans ses bras, de conduire par la main, de nourrir, de garder, d'embrasser avec amour et avec respect le Verbe fait chair... Si Abraham a été saint, parce qu'il était le premier anneau de cette chaîne de Patriarches, dont les générations successives devaient peu à peu préparer l'avènement du Christ dans sa chair ; si, de loin, le même Abraham a désiré voir le jour du Seigneur, et s'il a tressailli de bonheur, en saluant ce jour par avance ; combien a été plus saint, de quelles grâces plus rares a été comblé saint Joseph, le dernier de la race des Patriarches, lui qui a littéralement vu le jour de Jésus-Christ, et qui l'a vu, non pas avec les yeux de la foi, mais avec les yeux du corps, et comme un père voit son enfant naître et grandir dans la maison de ses ancêtres ! ”

Les évangélistes, éclairés des plus pures lumières de la révélation, n'ignoraient rien sans doute de la sublimité des dons surnaturels de saint Joseph. S'ils ont parlé de lui avec telle sobriété de détails, c'est parce que tout éloge et toute louange auraient évidemment pâli devant cette simple phrase, plus éloquente que tous les discours : *Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus* ; “ c'est Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus. ” Par ce seul rapprochement, si intime et si étroit, avec le nom de la très sainte Vierge et celui du Sauveur, le nom de saint Joseph était placé au-dessus de tous ceux que peut célébrer la langue des hommes.

Nous n'avons pas cependant la preuve que, dès les premiers jours du christianisme, le culte de saint Joseph ait commencé. Les apologistes, comme Tertulien, et les plus anciens Pères, comme saint Irénée, s'expriment sur le père nourricier de Notre-Seigneur dans les mêmes termes que les saints Evangiles. Ils ne nous apprennent pas que, dans les sanctuaires ou dans les liturgies du second ou du troisième siècle, les images ou l'invo-

cation de Saint Joseph aient tenu un rang pareil aux images ou à l'invocation du divin pasteur, de la Vierge Marie ou de saint Pierre.

C'est, d'ailleurs, une observation constatée par les savants et facile à vérifier par d'innombrables exemples, que, dans le principe, les hommages spéciaux par lesquels l'Eglise honore ceux de ses enfants en qui elle reconnaît les caractères infailibles de la sainteté, ne s'adressaient qu'aux martyrs. On ne doutait ni du bonheur éternel, ni de la puissance d'intercession des saints qui n'étaient point morts par le glaive; mais on tenait surtout à rappeler, dans la célébration des sacrés mystères, l'exemple de ces disciples plus généreux du Christ, qui avaient confessé leur foi devant les bourreaux et qui l'avaient scellée de leur sang.

Il faut aussi remarquer que la doctrine catholique, en recommandant le culte des saints, n'en fait pas cependant l'objet d'une prescription rigoureuse. Elle n'oblige pas, sous peine de péché, à embrasser envers eux des pratiques particulières de dévotion. Elle laisse à cet égard une latitude entière à l'initiative individuelle; et chacun de nous est libre, sur ce point, de suivre son impulsion et son choix. C'est ce qui explique, en face de l'oubli où sont tombés de très grands serviteurs de Dieu, la généralité du culte de quelques saints, plus signalés par l'héroïsme de leurs vertus, dans des pays avec lesquels ils n'ont eut de leur vivant, aucune relation; leur gloire a franchi toutes les frontières, et a suscité pour eux un enthousiasme universel.

Quoi qu'il en soit, au quatrième siècle et au cinquième, avec l'épanouissement doctrinal que la paix, donnée à l'Eglise par Constantin, avait rendu possible — et qui était favorisé par la puissance de ces génies immortels qu'on appelle saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin — s'ouvrit une ère nouvelle pour la dévotion envers le chaste époux de la sainte Vierge.

C'est le grand docteur d'Hippone qui a le plus médité sur le rôle véritable de saint Joseph dans la Sainte Famille, et c'est lui qui a donné de la dignité du saint Patriarche la notion la plus exacte comme la plus haute.

Chose étonnante! à Nicée, ce fut un diacre africain, saint Athanase, qui défendit, de manière à ravir cette illustre assem-

blée, la vraie foi de l'Eglise sur la consubstantialité du Père et du Verbe, dans l'adorable mystère de la Trinité.

A Ephèse, un évêque africain, saint Cyrille d'Alexandrie, formula, en douze *anathèmes*, portés contre Nestorius, la croyance catholique relativement à la maternité divine.

Et c'est encore un évêque d'Afrique, c'est le puissant et éloquent adversaire des Pélagiens, c'est saint Augustin, en un mot, qui a le mieux compris et le mieux exprimé ce que saint Joseph avait été vis-à-vis de la très sainte Vierge et vis-à-vis de Jésus-Christ.

Ainsi l'Afrique, où la Sainte Famille avait cherché un refuge contre les poursuites sanguinaires d'Hérode, a reconnu par les services éclatants de trois de ses fils l'honneur de l'hospitalité que lui avaient autrefois demandée Jésus, Marie et Joseph ! Les échos de cette terre fameuse ont été les plus fidèles à renvoyer au monde les accents de la piété, de la vénération, de l'amour que tous les chrétiens doivent au Dieu fait homme, à sa Mère Immaculée et à son Père nourricier.

(Mgr DE CABRIÈRES, *Evêque de Montpellier.*)





LA PENITENCE.

Nous voici au saint temps de carême.

Avons-nous compris les enseignements divins qu'il met sous nos yeux ? avons-nous essayé avec une évidente bonne volonté, et au prix de généreux efforts, de faire un retour sérieux sur nous-mêmes et de nous réformer ? avons-nous fait et faisons-nous encore pénitence ?

Oh ! la pénitence ! Quel sujet de railleries pour les impies, et quelle parole dure à entendre pour la grande majorité des chrétiens !

En contact perpétuel avec le monde qui vit dans la recherche incessante de toutes les jouissances de la chair et de l'esprit, les meilleures parmi nous se sont, hélas ! habitués depuis longtemps à vivre une vie agréable et facile, pourvu qu'elle soit honnête ; et les divins conseils n'obligeant pas, comme le précepte, sous peine de faute grave, on s'abtient presque toujours d'en mettre les si précieux enseignements en pratique.

Mais la pénitence est-elle un simple conseil ? — Non, certes. Elle est un précepte, et des plus rigoureux ; et nul ne peut entrer au Ciel que par la voie de la pénitence.

Dès le mercredi des cendres, premier jour du carême, l'Eglise nous fait lire cette page si instaurative du prophète Joël : "Voici ce que dit le Seigneur : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissements. Convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'Il est bon et compatissant, qu'Il est patient et riche en miséricordes, et qu'Il peut se repentir du châtement dont Il nous a menacés. Faites venir tout le peuple, ordonnez-lui de se purifier. Que les prêtres, ministres du Seigneur, prosternés entre le vestibule et l'autel, fondent en larmes et s'écrient : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne laissez point tomber votre héritage dans l'opprobre, en l'exposant aux insultes des nations."

Et une multitude de chrétiens ne cherchent qu'à obtenir des dispenses pour des prescriptions de carême déjà si adoucies cependant de nos jours, et réduites à néant, pour ainsi dire. Et le confesseur qui hésite avant de les accorder est traité de retardataire, peu au courant des exigences sociales modernes. N'a-t-on pas d'ailleurs l'assentiment et même la prescription de son médecin — qu'on a souvent choisi sans y regarder de si près, quoi qu'il soit libre-penseur, sinon franc-maçon, et qui avec tous les incrédules, n'a que la raillerie et le sarcasme pour toutes les lois de l'Eglise.

Oh ! quelle erreur ! Oh ! quelle grande et dangereuse illusion ! Oh ! quelle trompeuse espérance que celle du salut obtenu ainsi sans peine, alors que les saints, dont la vie n'est qu'une incessante et très rude pénitence, tremblent toujours à la pensée de la divine Justice !

Et quelle est donc la cause d'une si funeste conduite ? — La disposition de la Foi.

La Foi, plante exotique transportée du Ciel sur la terre par Jésus, plante délicate aux suaves parfums, ne peut vivre dans l'atmosphère pestilentielle où la plonge l'existence mondaine des chrétiens modernes ; fatalement elle y meurt, et la pénitence avec elle.

Oh ! que l'ardente soif de la pénitence anime de plus en plus les âmes généreuses. amantes de Jésus de la Croix, à cette heure surtout où, à la veille des plus infernales persécutions, elle devient plus que jamais l'unique voie de salut pour les individus, les familles et les sociétés.

F. X.

SAINTE COLETTE.

(6 mars.)

Colette de Corbie, en Picardie, aussi belle de visage et de corps, aussi spirituelle et joyeuse que sainte, reçut de l'Esprit sacré le désir et le mandat de réformer, dans les monastères de femmes, la discipline de saint François. Elle s'en ouvrit au pape Benoît, qui l'approuva, l'autorisa à prendre le voile de sainte Claire et l'ordonna mère et abesse de toutes les religieuses, afin que, par l'exemple de sa bonne vie, elle les rétablît entièrement dans leur ancienne sainteté.

La charité de sainte Colette était inépuisable ; et comme il lui fallait de grands deniers pour la satisfaire, elle recourait à la prière, de sorte que plusieurs fois, après son oraison, elle trouva de fortes sommes auprès d'elle. Colette, douce et miséricordieuse envers les autres, couchait sur la dure, n'ayant sous la tête qu'un sac plein de paille ; elle allait toujours nu-pieds. Elle dormait si peu, qu'en huit jours à peine elle reposait une heure entière. Cependant son corps était extrêmement infirme, et elle ressentait de perpétuelles douleurs. Après avoir édifié le siècle par sa vertu, ses miracles et un don tout céleste de prophétie, sainte Colette rendit son âme à Dieu entre les bras de ses sœurs, à Gand, l'an de Notre-Seigneur 1449, sous le pape Nicola V et l'empereur Frédéric III.

RIBADENEIRA.



LES NOMS DE BAPTEME

(suite.)

| | | | |
|-------------------|------------------|----|-----------|
| Saint Agathope | jour de sa fête: | 4 | Avril |
| “ Agatique | “ “ | 20 | Août |
| “ Agatocle | “ “ | 20 | Décembre |
| “ Agatombre | “ “ | 11 | Mai |
| “ Agdela | “ “ | 22 | Avril |
| “ Agent | “ “ | 11 | Janvier |
| “ Agéric | “ “ | 1 | Décembre |
| “ Aggée | “ “ | 4 | Juillet |
| Sainte Agie | “ “ | 1 | Septembre |
| Saint Agilbert | “ “ | 11 | Octobre |
| Sainte Agilberte | “ “ | 10 | Août |
| Saint Agile | “ “ | 31 | Août |
| “ Agilée | “ “ | 25 | Janvier |
| “ Agilolf | “ “ | 9 | Juillet |
| “ Agilulf | “ “ | 9 | Juillet |
| “ Aglibert | “ “ | 4 | Mai |
| “ Agmare ou Agmer | “ “ | 7 | Novembre |
| “ Agnan | “ “ | 10 | Novembre |
| “ Agnat | “ “ | 16 | Août |
| Sainte Agneflette | “ “ | 1 | Décembre |
| Saint Agnel | “ “ | 14 | Décembre |
| Sainte Agnès | “ “ | 21 | Janvier |
| Saint Agnite | “ “ | 9 | Juillet |
| “ Agoard | “ “ | 24 | Juin |
| “ Agobard | “ “ | 6 | Juin |
| “ Agonce | “ “ | 25 | Juillet |
| “ Agrat | “ “ | 15 | Octobre |
| “ Agreste | “ “ | 8 | Juillet |
| “ Agrève | “ “ | 1 | Février |
| “ Agricole | “ “ | 26 | Février |
| “ Agripan | “ “ | 1 | Février |
| “ Agrippien | “ “ | 20 | Juillet |
| “ Agrippin | “ “ | 14 | Juillet |
| Sainte Agrippine | “ “ | 24 | Mai |
| Saint Agry | “ “ | 19 | Janvier |
| “ Agyle | “ “ | 31 | Août |

| | | | |
|-------------------|------------------|----|-----------|
| Saint Aibert | Jour de sa fête: | 7 | Avril |
| “ Aicadre | “ “ | 15 | Septembre |
| “ Aichard | “ “ | 15 | Septembre |
| “ Ailda | “ “ | 2 | Février |
| “ Aidan | “ “ | 31 | Janvier |
| “ Aigle ou Aquila | “ “ | 21 | Janvier |
| “ Aignan | “ “ | 17 | Novembre |
| “ Aigulphe | “ “ | 3 | Septembre |
| Sainte Aimberthe | “ “ | 16 | Septembre |
| Saint Aimé | “ “ | 31 | Août |
| Sainte Aimée | “ “ | 5 | Janvier |
| Saint Aingault | “ “ | 29 | Octobre |
| “ Aiobose | “ “ | 22 | Juillet |
| “ Aïry | “ “ | 11 | Avril |
| “ Aïthale | “ “ | 2 | Septembre |
| “ Alain | “ “ | 3 | Mars |
| “ Alan | “ “ | 6 | Février |
| “ Alban | “ “ | 22 | Juin |
| “ Albaud | “ “ | 18 | Mars |
| Sainte Albe | “ “ | 17 | Janvier |
| Saint Albée | “ “ | 12 | Septembre |
| “ Albéric | “ “ | 26 | Janvier |
| “ Albert | “ “ | 24 | Février |
| Sainte Alberte | “ “ | 20 | Octobre |
| Saint Albin | “ “ | 1 | Mars |
| Sainte Albina | “ “ | 2 | Juin |
| “ Albine | “ “ | 23 | Septembre |
| Saint Albon | “ “ | 13 | Novembre |
| “ Albric | “ “ | 21 | Août |
| “ Alchas | “ “ | 2 | Août |
| “ Alcibiade | “ “ | 2 | Juin |
| “ Alcmond | “ “ | 14 | Mars |
| “ Alcuin | “ “ | 19 | Mai |
| “ Aldas | “ “ | 16 | Mai |
| “ Alde | “ “ | 10 | Janvier |
| Sainte Alde | “ “ | 18 | Novembre |
| Saint Aldebrand | “ “ | 1 | Mai |
| Sainte Aldegonde | “ “ | 30 | Janvier |
| Saint Aldegrin | “ “ | 5 | Juin |
| “ Aldemar | “ “ | 24 | Mars |
| Sainte Aldétrude | “ “ | 25 | Février |
| Saint Aldhelm | “ “ | 25 | Mai |
| “ Aldric | “ “ | 7 | Janvier |
| “ Aleaume | “ “ | 30 | Janvier |
| Sainte Aline | “ “ | 16 | Juin |



Souscriptions pour L'EMBELLISSEMENT

Du terrain des "Stations" du Rosaire

(Du 25 Décembre 1910 au 25 Janvier 1911.)

Voici la belle liste que nous avons pu remplir pendant le premier mois de cette nouvelle année.

Ce sont de belles *étrennes* comme vous le voyez.

Grand merci.....

- Abonnée : Ste Perpétue : \$1.00.—Abonnée : Nicolet : \$1.00.
Dame E. Curodeau : St Laurent : \$5.00.—Abonnée : Montréal : 50 cts.
Abonnée : Ste Anne la Pérade : \$3.00.—Dame Ovíla Bordeleau : St Stanislas : 25c.—Dame Eudoxie Hébert : Hubcell : 30c.
Dame Elzéar Vachon : Sommersworth : 40c.—Dame L. A. Turcotte : Acton Vale : 25c.—Anonyme : \$2.00.
Abonnée : St Jacques l'Achigan : 25c.—Dame M. Perron : Ste Thècle : 50c.—Félix Quinn : Acadie : 25c.—Dome Godfroy Dumas : St Johnsbury : 25c.—Dame A. Pelletier : N. Hatley : \$1.00.
Dame H. Lacombe : Sandford : \$5.00.—Delles Eléna et Mariana Isabelle Fitchburg : \$1.00.—Uldoric Godin : Escanaba : \$1.00.
Dame W. LeBlanc : Waterbury : 40c.—Mr Geo. St Armand : St Jean Baptiste : \$1.50.—Dame A. Biron : Pointe du Lac : 35c.
Mr Joseph Vermette : Montréal : 40c.—Mr Joseph Desjardins : Ste Thérèse : \$1.00.—Abonnements de Dame Ovíla Hamelin : Deschambault : 40c.
Dame Dolphis Roy : Hull : 25c.—Abonnée : Le Précieux Sang : 50c.—Dame C. Lapointe : Lancaster : 40c.—Anonyme : Waterbury : \$4.00.
Abonnée : St Tite : 50c.—Dame Er. Lesmerises : Manchester : 50.—Delle O. Lesmerises : Manchester : 30c.—Dame A. Falardeau : Manchester : 40c.
George Gelinas : Brockton : 40c.—Dame John Brothertson : Gascons : 25c.
Abonnée : St Bonaventure : \$5.00.—François Turgeon : St Gervais : 50c.
Par surplus d'abonnements : \$2.35.—Mr A. Sauvageau : Montréal : pour les inscriptions des Stations du Rosaire : \$25.00.
Dame Théophile Côté : New Bedford : 40c.—T. Voisine : Ste Rose du Dégelé : \$1.00.—F. P. : Sherbrooke : 50c.—Delle E. Peitclerc : Quebec : 25c.
J. B. Ricard : Stillwater Mills : \$2.00.—Marie Racette : Iron Mountain : 50c.—Théodore Ecuyer : Ancienne Lorette : \$1.00.—Joseph North : Ancienne Lorette : 50c.



La Bonne Nouvelle.—Sommaire de Décembre 1910.—*P. M.*: Le Cœur du vrai catholique.—*P. Huriet*: L'Évangile en notre temps.—*Le Chanoine O. C.*: Les leçons de l'Évangile.—*P. Roussel*: Vagabond.—*P. Monnier*: Au pays de l'Évangile.—*Paul Jandon*: Souvenirs d'un laïque.—*Louis Venillot*: Est-ce que cela durera.—*F. Chambry*: Noël d'Exil.—Variétés.

Bulletin des Recherches Historiques.—Sommaire de Décembre 1910.—*Mgr H. Tétu*: Le chapitre de la Cathédrale de Québec et ses délégués en France.—*Hugolin, o. f. m.*: Bibliographie des ouvrages de Tempérance, La famille Ramzay en France.—Table des matières.

Revue Canadienne.—(471, Lagauchetière Ouest, Montréal.)—*W. Chapman*: L'année canadienne (poème).—*Henri d'Arles*: Notation.—*Alph. Gagnon*: La Feministe moderne.—*Alonzo Nord*: La "Cache au diable."—*Fabien Vanasse*: Le Bœuf polaire (suite et fin.)—*Thomas Chapais*: A travers les faits et les œuvres.—*Elie J. Auclair*: Chronique des Revues.

La Réponse.—182, Rue Bonaparte, Paris VI^{ème} (abonnement 80 cts.)—Sommaire de Janvier 1911.—A nos lecteurs.—*E. Duplessy*: Distinguo — Apologétique au jour le jour.—*L. Desers*: Faiseurs d'objections.—*E. Duplessy*: Une baleine qui n'est pas une baleine.—Tables apologétique.

La *Réponse* commense sa 4^{ème} année et ses abonnés atteignent déjà le chiffre considérable de douze mille, c'est qu'elle est amusante cette *Réponse*.

Bulletin du Parler Français.—(Université Laval, Québec.—Sommaire de Janvier 1911.—*Gustave Ziddler*: Nos plus belles victoires, (poésie).—*Camille Roy*: Noël rustique.—*Le Comité du Bulletin*: A l'académie française.—*Adjutor Rivard*: Concours de la Société.—*J. Hoelland Père Eudiste*: Sur le lac, en canot.—*J. E. P. et A. Rivard*: Les Livres.—Revue et journaux, glanures, sarclures, anglicismes.

Mlle O. Ferland, inst. : *Vie de Sainte Rita de Cascia*.

C'est une jolie plaquette de 70 pages que l'on peut se procurer aux bureaux de l'*Evénement*, Québec. L'auteur, "gagnée par le récit de cette vie toute d'héroïsme obscur," s'est décidée à en écrire le récit surtout à cause de la dévotion de Sainte Rita pour le patron des Canadiens-Français, *St Jean Baptiste*. Lisez en les pages instructives et intéressantes et vous vous sentirez une plus grande confiance envers le Précurseur du Sauveur.



M. Couzard : *Sainte Hélène d'après l'histoire et la tradition*, 1 vol. in-16. Prix : 3 francs. BLOUD et C^{ie}, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris, (VI^e).

Cet ouvrage est autre chose qu'une simple biographie : il touche à l'un des événements les plus émouvants et les plus décisifs de l'histoire de l'humanité : le triomphe du Christianisme au IV^e siècle. Dans quelle mesure la mère de Constantin y a-t-elle contribué ? Dans une très large mesure, répond la tradition. La formation lointaine, le développement progressif et finalement le plein épanouissement de l'âme chrétienne du premier des empereurs convertis, fut l'œuvre de son amour, de sa foi, de sa piété et de ses larmes. C'est elle encore qui met le sceau à la gloire du règne par la restauration des Lieux Saints et la découverte de la Croix, dont le culte va devenir l'un des aliments les plus substantiels de la piété chrétienne. La mise en œuvre d'une telle matière donne à l'ouvrage un intérêt puissant. La lecture en est plus attachante.



Fernand Laudet : *La Sœur Rosalie*, 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion* (série *Biographies*, n^o 581). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et C^{ie}, édit., 7, place Saint-Sulpice Paris (VI^e). :

Une pauvre religieuse gouvernant une communauté dans le plus misérable quartier de Paris, y vivant au jour le jour pendant cinquante ans, n'ayant pour tâche et pour but que de remplir fidèlement son devoir de charité médiatrice, le faisant avec amour jusqu'à l'usure, jusqu'à... la fin, mais ayant une vertu tellement irradiante et un dévouement si contagieux qu'elle sort de son cadre, exerce son influence au delà des limites que s'est assignée sa modestie et devient une des plus pures gloires de Paris... telle a été "la Sœur Rosalie." On eût difficilement trouvé, il faut le reconnaître, une figure plus sympathique pour inaugurer cette nouvelle série de biographies populaires. De même il n'était guère possible de confier le soin d'écrire cette vie à un écrivain plus délicat, plus chaleureux, que le distingué directeur de la *Revue hebdomadaire*.



Maurice Blondel : *La Psychologie dramatique du Mystère de la Passion à Oberammergau*, 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion*, (n^o 574). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et C^{ie}, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Dans l'intérêt de l'art comme de la foi, il vaut la peine de réfléchir quelques instants au délicat problème que soulève le spectacle votif d'Oberammergau. Répondre aux objections qu'on émet le plus volontiers contre de tels spectacles, établir leur portée apologétique, montrer dans le *Mystère de la Passion* la parfaite conciliation de l'art dramatique et du sens chrétien, tel est ici le but de l'auteur. Ne suffit-il pas de connaître M. Blondel pour se convaincre que l'éminent philosophe ne peut émettre à ce sujet que des vues pleinement originales et une argumentation absolument convaincante.



DEVANT LA CROIX.

O Seigneur, que dirai-je au grand jour de justice ?

Le juste même est effrayé. . . .

Que ta clémence à nos misères compatisse. . . .

Par cette croix, mon Dieu, pitié !

Mon Jésus, souviens-toi que tu vins sur la terre,

Tu vins pour nous, tu vins pour moi ;

J'ai péché trop souvent, et ne puis que me taire,

Mais de tes peines souviens-toi.

As-tu donc oublié tes affronts, tes fatigues,

Tes pleurs de sang, ta lourde croix,

Tu souffris pour tes fils, pour nous tous, ces prodiges,

Pitié, Jésus, pardonne-moi.

Cloué sur ce gibet par l'astuce et la haine,

Tu pardonnas au bon larron,

Près de Marie, elle était là, la Madeleine,

La couronne de lis au front.

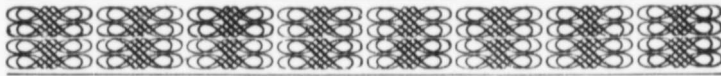
Je ne sais te prier, mais je pleure et j'espère ;

Au jour suprême, au jour d'effroi,

Non, tu ne seras point mon juge, mais mon Père ;

Unique espoir, salut ô Croix !

Chanoine Jules Gross.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

St. Théophile du Lac.—Je viens avec reconnaissance par la voie de vos Annales pour remercier la douce Reine du S. Rosaire d'avoir ramenée, après promesse d'une offrande et la publication dans ses chères Annales, ma petite fille Marie-Ange Lambert. J'avais promis si elle revenait sans médecins, faire connaître à tout le monde cette guérison, étant tombée malade de rougeole et d'autres maladies graves elle est revenue après confiance et prière à ma bonne Mère, avec l'offrande de 50 centins.—**Herouxville.**—Je souffrais d'une dyspepsie opiniâtre que mon état ne faisait qu'aggraver. Je priai N.-D. du Saint Rosaire. Cette bonne Mère a entendu mes prières. Après une maladie heureuse et le baptême de mon enfant, je la remercie d'avoir guéri ma dyspepsie. Bénie soit N.-D. du Cap.—**Dame J. B. Veuillette.**—Merci ô bonne Mère, Très Sainte Vierge Marie de m'avoir accordé plusieurs faveurs par votre toute puissante intercession auprès de Dieu.—**Dame O. Saucier.**—**Lac Mégantic.**—Je viens m'acquitter d'une promesse faite pour faveur obtenue. Je vous envoie pour les Stations du Rosaire, 50c et de plus 25c pour les voyages de terre, avec remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire. Gloire, amour au Saint Rosaire.—**Une abonnée.**—**Escabana.**—After having had serious trouble for two years with my son-in-law, in a lawsuit, I took refuge to the Blessed Virgin Mary and promised if we could settle in a satisfactory manner, I would make public thanks and enroll one hundred persons in honor of the Blessed Virgin Mary, ten persons in honor of St. Joseph and have twenty five Masses said in honor of St. Anthony. Thanks to the powerful intercession of the Mother of God, my prayer was heard and my wish fulfilled.—**Mrs. P. W.**—**Kearsarge.**—Je viens m'acquitter d'une dette que je dois depuis longtemps 50c pour messe basse pour remerciements au Sacré-Cœur de Marie et 50c pour autre messe basse pour Sacré-Cœur de Jésus, et une piastre d'offrande à Notre-Dame du T. S. Rosaire, avec promesse de publication pour grande faveur obtenue.—**Dame Wm. Petit.**—**Beaumont.**—Veuillez s'il vous plaît faire inscrire dans vos Annales, que je remercie notre bonne Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, et ayant promis de faire publier, et je me recommande à Elle pour bien d'autres grâces que je veux obtenir, off. \$2.10 **Dame E. M.**—Un père de famille étant malade, je promis que s'il reprenait son ouvrage le lundi, sans manquer de la semaine, je le ferais publier en l'honneur de la Sainte Vierge et du bon St Joseph, et j'ai été exaucée, merci de tout cœur.—**Une petite fille étant malade, je promis que si elle s'endormait que je le ferais publier en l'honneur de ces deux grands Saints, j'ai été exaucée, merci de tout cœur. Aussi un jeune homme exposé à de grands dangers à une veillée, je promis que s'il revenait sans accidents, que je le ferais publier, j'ai été exaucée.**—**St Adelphe.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, après promesse de faire publier dans les Annales.—**Une abonnée.**—**Webster.**—Je viens en ce

jour remercier la bonne Mère du Ciel, notre Mère du Très Saint Rosaire, d'avoir guéri une de mes petites nièces d'un gros mal de côté, le médecin me comptait plus sur elle, lorsque je promis de faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire, nous nous sommes aperçus d'un changement, et aujourd'hui elle est complètement guérie. Gloire et remerciements à notre bonne Mère du Ciel—Une Enfant de Marie.—St Adelphe.—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une grande grâce obtenue—Une abonnée—Edmonston.—Veuillez s'il vous plaît publier dans vos Annales, mille remerciements à la Très Sainte Vierge et à Saint Gérard pour une grande faveur obtenue, après promesse de faire publier—Une enfant de Marie.—Lamèque.—Voulez vous faire publier dans vos Annales, la guérison de mon garçon dangereusement malade de la grippe promettant de l'abonner pour un an aux Annales, je demande à la Reine du Très Saint Rosaire de me continuer ses grâces pour un mal qu'il a dans la tête, qui l'empêche d'aller au loin gagner sa vie.—J'envoie 50 centins pour faire dire une basse messe pour les Ames du Purgatoire en reconnaissance de deux positions obtenues avec promesse de publier—J. A. Dupont.—Une famille affligée se recommande à vos prières et confiante dans la puissante intercession de Notre-Dame du Cap à qui elle doit déjà de la reconnaissance, envoie 75c pour voyages de terre, et afin d'obtenir les faveurs que nous sollicitons.—Ste Clothilde.—Veuillez inscrire dans vos Annales, une grande faveur obtenue par la promesse d'un Rosaire avec mes enfants, en l'honneur de la Ste Vierge et de St Antoine, je fus bien exaucée—Dame P. Camirand.—Remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. Offrande \$2.00—Abonnée.—Montréal.—Ci-inclus, \$1.00 pour messe en l'honneur de la Très Ste Vierge pour remerciements de faveurs et pour recevoir une grande grâce, et le reste pour les Stations du Rosaire—Une dévouée abonnée.—Je remercie Notre-Dame du Saint Rosaire pour une guérison obtenue pour notre petite fille, amour et reconnaissance à Notre-Dame du Saint Rosaire—Dame O. Milot.—Ste Anne de la Pérade.—Mon mari ayant perdu connaissance je me suis recommandée à Notre-Dame du Rosaire, je lui ai promis que s'il revenait, de le faire publier dans les Annales, et aussi un de mes petits garçons, il avait mal aux yeux, j'ai promis que s'il guérissait, de le faire publier aussi dans les Annales, j'ai donc obtenu ce que je lui ai demandé.—Sayabec.—Ci-inclus 50 centins par bon de poste pour réabonnement aux Annales du Très Saint Rosaire, Veuillez aussi faire inscrire dans les Annales; mille remerciements à N.-D. du Très Saint Rosaire, pour faveur obtenue après promesse de publier.—St Sévère.—Mon frère tombait d'épilepsie, et je promis que s'il guérissait je ferais inscrire sa guérison dans les Annales du T. S. Rosaire, et la maladie cessa aussitôt, mais je retardai trop pour accomplir ma promesse, j'eus une nouvelle épreuve, il recommença à tomber de nouveau. Je renouvelai ma promesse et j'espère que cette Mère si clémente me pardonnera et que mon frère sera guéri.—St Maurice.—Veuillez s'il vous plaît publier dans vos Annales une faveur obtenue en l'honneur de Ste Marguerite pour une heureuse maladie—Une abonnée.—Almaville.—Je vous envoie 50c pour mon abonnement et 25c pour une faveur à obtenir, veuillez l'inscrire dans les Annales—Mde T. P.—Almaville.—Prière d'insérer dans vos Annales la guérison d'un mal de côté, obtenu par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire, après promesse de m'abonner aux Annales et de le faire publier—Dame L. P. - Leominster.—Je vous envoie un mandat pour une piastre, pour payer 2 messes, pour les Ames du Purgatoire, pour faveurs obtenues.—Ste Angèle de Laval.—Vous m'obligerez beaucoup, en faisant paraître dans vos Annales la guérison d'une maladie très grave. J'eus recours à Notre-Dame du Rosaire, et promis une grand'messe d'action de grâce. Ci-inclus 3 piastres—Dame A. Levas-

seur.—**Iron Hill.**—Trouvez s'il vous plaît, ci-inclus un mandat de poste valant 60c, renouvellement de mon abonnement que je dois à Notre Dame du Cap en remerciement de plusieurs faveurs, et pour en demander d'autres, et le dix cents pour 5 lampes dans le Sanctuaire du Très Saint Rosaire en honneur de Saint Antoine de Padoue en remerciement de plusieurs articles retrouvées. Aussi je dois de la gratitude à St Joseph pour nous avoir si bien protégée cette année et les années passées.—**Waterbury.**—Veuillez inscrire dans vos Annales, mille remerciements à N.-D. du T. St Rosaire pour faveur obtenue, et je vous envoie 50c pour une messe basse pour les Ames du Purgatoire et 60c pour un abonnement aux Annales du Saint Rosaire, et 10c pour une autre faveur obtenue.—**St Jean Port Joli.**—Je vous envoie la somme de 50c pour mon abonnement aux Annales du St Rosaire. Je voudrais faire inscrire dans les Annales : emploi obtenu.—**St Jean des Piles.**—Mille remerciements à notre bonne Mère du Ciel pour deux grandes faveurs obtenues, deux de mes parents prenaient de la boisson souvent, et j'ai obtenue par la récitation d'un Pater, un Ave et les prières de Tempérance récitées tous les jours, et plusieurs petites privations, je demande avec confiance qu'ils la laissent encore plus, off. 20c.—**St Apollinaire.**—Je desire remercier Notre-Dame du Rosaire et le S.-C. de Jésus par la voix des Annales, pour faveur obtenue—**Dame A. Rousseau.**—**Mont Carmel.**—Je vous envoie 25c pour les voyages de terre et pour actions de grâces, et je me recommande aux prières des abonnés—**Dame L. M.**—**Warwick.**—Je viens aujourd'hui dire merci à Notre-Dame du Rosaire pour avoir guéri mes frères d'une maladie contagieuse, et de m'en avoir préservée moi-même. Oui, merci, bonne et tendre Mère, et gardez-moi bien près de vous, afin que mon pauvre cœur reste pur et qu'il garde pour mon bon Sauveur et pour vous le plus grand amour—**Une Enfant de Marie.**—**St Etienne des Grès.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour une guérison obtenue, après promesse de pèlerinage—**Mlle Ismeria Grenier.**—**Rivière du Loup.**—Mon mari ayant été frappé à la tête et abimé dans le sang. Alors je priai la Sainte Vierge et je promis de recevoir ses Annales si elle le guérissait, et de faire inscrire sa guérison dans les Annales, à présent il est bien mieux, mais il sent de temps en temps de fréquents maux de tête, et je vous prie si vous voulez être assez bon de prier avec moi pour sa guérison complète et l'inscrire, bien à vous votre toute dévouée servante—**A. Bélanger.**—**Lorrainville.**—Veuillez remercier d'une manière toute spéciale, et en mon nom, la Très Ste Vierge Marie, pour une grande faveur obtenue, avec promesse d'abonnement pour dix ans, et veuillez l'inscrire dans vos Annales. Votre toute reconnaissante—**Dame Clovis Barril.**—**Les Escoumains.**—J'envoie l'honoraire d'une messe pour avoir obtenu le rétablissement de mon petit garçon qui n'avait pas mangé depuis 12 jours.—**Cap St Ignace.**—Inclus 50c en remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue—**Dame J. C.**—**Batiscan.**—Je vous apporte l'honoraire d'une messe basse pour avoir obtenu une guérison—**Dame Eug. Nobert.**—**Duluth.**—Veuillez recevoir l'honoraire d'une grand'messe, le prix d'un abonnement en reconnaissance d'une faveur obtenue—**J. P.**—**Hull.**—Je viens remercier N.-D. du Rosaire de m'avoir préservé et de m'avoir donné le courage. J'envoie aussi 25c aux Stations pour avoir été préservé de maladie.—**Wabeaushe.**—Je vous adresse mon abonnement et une messe basse en reconnaissance d'une faveur obtenue avec promesse de publier—**Dame F. E.**—**Cap de la Madeleine.**—Veuillez publier actions de grâces pour protection contre accidents, à la suite d'une chute fatale—**Dame A. Loranger**—**Trois-Rivières.**—Veuillez publier la guérison d'un mal d'yeux accordée à mon enfant—**Dame E. Lippé.**—**Manchester.**—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire et à St Antoine pour la guérison de mes yeux.—**Cap de la Madeleine.**—Je viens m'abonner aux Annales, et faire publier ma guérison de mal

d'yeux—**Dame A. B.—St Bonaventure.**—Veuillez publier ma guérison d'un mal d'estomac après y avoir appliqué mes Annales.—Remerciements à Notre-Dame du St Rosaire et St Antoine de Padoue pour guérison obtenue, après promesse de faire publier dans les Annales—**E. F.—Montréal.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire et à St Joseph pour grandes faveurs obtenues par leur intercession, et leur demande encore d'autres grâces toutes particulières. Merci ô bonne Mère du Ciel—**Dame Lizotte.—St Georges de Windsor.**—Veuillez insérer, s'il vous plaît dans vos Annales le fait suivant: Mon mari était malade depuis cinq ans, il fut guéri per l'intercession de St Joseph, puisse le Saint Epoux de Notre-Dame du Rosaire nous continer sa protection—**Dame O. B.—St Elie.**—Je viens remercier la Sainte Vierge par la voix des Annales d'avoir obtenu une guérison complète d'une maladie grave qui me tenait au lit, avec offrande d'une piastre, guérie d'une autre maladie qui me faisait souffrir—Une abonnée.—**Ste Anne de la Pérade.**—Remerciements à Notre-Dame du Très S. Rosaire pour une guérison obtenue, avec la promesse d'une basse messe—**J. A. Lafleche.—Hervey Joncton.**—Veuillez inscrire dans les Annales mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire, à Ste Anne, à St Joseph, à St Antoine et au bon Frère Didace pour avoir protégé ma mère d'un chagrin qui l'étouffait—**Delle A. H.—Alfred.**—Merci au Sacré-Cœur de Jésus, à Notre-Dame du St Rosaire, à Ste Anne et à St Joseph pour guérison obtenue, après promesse de faire publier dans vos Annales—Une abonnée.—**Escoumains.**—J'avais un paquet que je croyais perdu, je promis à Notre-Dame du Rosaire si je le retrouvais dans deux jours, je lui donnerais 25c, et le lendemain je l'ai retrouvé. Je remplis mes devoirs et avec promesse de le faire publier dans vos Annales—**Dame C. Savard.—St Sauveur.**—Je viens m'acquitter de ma dette envers la Ste Vierge, vous trouverez ci-inclus, une piastre que j'avais promis pour le mois du Rosaire en reconnaissance des forces qu'elle m'a accordées pour remplir mes devoirs d'état, et je lui demande de me continuer sa protection de Mère. Mille remerciements pour l'envoie de la belle image—Une abonnée.—**Lamèque.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de le faire publier dans les Annales.—**Assomption.**—Veuillez s'il vous plaît publier dans vos Annales. Remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire et à St Antoine de Padoue pour la guérison subite d'un violent mal de dents, après promesse de publication. Remerciements pour d'autres faveurs obtenues—Abonnée.—**Lac à la Tortue.**—Ci-inclus un bon de poste au montant de 50c en offrande à Ste Anne pour une faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales. Grand merci à cette bonne Mère qui m'a protégée d'une manière tout à fait visible. Je puis dire en toute sincérité qu'on ne l'intercède jamais en vain—**St Alban.**—Voulez-vous avoir la bontée d'inscrire dans vos chères Annales que nous avons passé l'année sans accidents, après promesse de faire inscrire dans les Annales, et l'offrande de 25c. J'envoie 5c pour les voyages de terre, avec demande à la Sainte Vierge et au Sacré-Cœur, de deux grandes faveurs que je veux obtenir si je l'obtient au jour de l'an, j'enverrai 25c priez bien pour moi, merci de vos bontés—Une abonnée.—**Cleveland.**—Daignez accepter \$2.00, money order. Une partie pour abonnement pour un an, de plus pour messe en l'honneur de St Joseph et St Antoine. Aussi, le faire publier sur les Annales pour grâces obtenues.—**New Bedford.**—Vous trouverez 90 cents pour mon abonnement et j'ajoute 5 cents pour aider aux travaux, et de plus 50 cents donnés par Madame Manchester au nom de Notre-Dame du Cap pour des grâces obtenues.—**Ste Flore.**—Je vous envoie 50c, et 50c promis à Notre-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue.—**St Félix de Kingsay.**—Ma petite fille, à l'âge de quatre mois, fut prise d'un mal d'yeux qui menaçait de la rendre aveugle. Elle ne pouvait

souffrir la lumière du jour et elle devint très faible. Nous fîmes alors une semaine en l'honneur de N.-D. du Saint Rosaire, et je promis que si j'obtenais sa guérison, je ferais un pèlerinage au Cap, et que je ferais inscrire cette faveur dans vos Annales. Aussitôt, les yeux de la petite prirent du mieux, et aujourd'hui, elle est parfaitement guérie. J'ai fait mon pèlerinage, et je viens avec bonheur accomplir ce second devoir. Hommage à N.-D. du T. S. R.—Une abonnée.—Ottawa.—Après promesse de faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire, notre petit Bertrand, âgé d'un mois a été complètement guéri d'une très mauvaise toux qui mettait sa vie en danger. Nos sincères remerciements et action de grâces à Notre-Dame du T. S. Rosaire, notre bonne Mère.—St Henri.—Je vous envoie 50c pour faire brûler 5 lampes aux pieds de Notre-Dame du Rosaire pour une faveur obtenue, et la faire inscrire dans les Annales.—Hervy Junction.—Gloire! Hommage et reconnaissance à la Ste Vierge et au Bienheureux Père Pampalon pour m'avoir guérie d'une maladie grave, après promesse de publier dans vos Annales, et d'une messe en leur honneur pour les Ames du Purgatoire.—Ste Angèle de Laval.—Grands remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire, pour un succès obtenu, après promesse de faire publier dans les Annales. Je vous envoie un mandat de poste de 50c pour une messe basse pour mes parents défunts, afin d'obtenir la grâce d'une bonne mort—M. A. Lemarier.—Lachine.—Veuillez donc s'il vous plaît inscrire dans vos Annales une grande faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Très St Rosaire, St Joseph et de St Gérard Majella avec promesse d'une messe pour les Ames du Purgatoire, merci de grand cœur, je me recommande de nouveau pour trois autres faveurs—Abonnée.—L'Épiphanie.—Veuillez faire publier dans les Annales du Très Saint Rosaire, une faveur obtenue, guérison d'une parente atteinte d'une maladie de cerveau très grave, après avoir donné 40c pour faire brûler cinq lampes représentant cinq mystères, pour une neuvaine—Abonnée.—Ste Thérèse.—Je vous envoie \$1 00 pour votre charroiage de terre pour remercier le bon Dieu de m'avoir accordé plusieurs faveurs par l'intercession de la Très Ste Vierge, de St Joseph et St Antoine.—Victoriaville.—Ci-inclus \$1.00 pour deux messes pour grâce obtenue avec promesse de faire publier, je me recommande à vos prières, car nous sommes menacés d'une grande perte—Abonnée.—Victoriaville.—Off. 15c pour lampe en l'honneur de la Ste Vierge, à son autel pour faveurs obtenues.—St Sylvere.—Grâce à Notre-Dame du T. S. Rosaire, j'ai obtenue la guérison de deux de mes petites filles; une d'un mal d'yeux et l'autre pour un mal d'oreilles; après avoir promis de les faire inscrire dans vos Annales, mes enfants ont été complètement guéries.—St Barnabé.—Au mois de janvier 1910, je fus guérie d'une névralgie douloureuse, après promesse de faire chanter une grand'messe en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire et de faire publier dans les Annales. Merci à cette bonne Mère, je me recommande pour une autre faveur—Dame J. F.—St Ferdinand.—Ci-inclus trois piastres, (\$3.00) pour une grand'messe en action de grâce à N.-D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de faire publier.—St Barthelemi.—Ci-inclus 25c que j'envoie au Sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire pour le rétablissement de ma santé, voudrez-vous demander avec moi à cette bonne Mère, cette grâce, que je sollicite avec grand cœur.—St Jean l'Évangéliste.—Grand remerciement à N.-D. du T. S. Rosaire pour prompt guérison et promesse d'abonnement pour un an. Ci-inclus 50 centins—Mme E. G.—Ste Marie de la Beauce.—Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour soulagement obtenu dans une maladie, après promesse d'abonnement à ses Annales et de publication de cette faveur—Abonnée.—St Augustin.—Voulez-vous s'il vous plaît, faire publier dans les Annales mes remerciements à la Ste Vierge, à la bonne Ste Anne et au Sacré-Cœur, à St Antoine de Padoue, à St Joseph,

une guérison obtenue par leur entremise, veuillez donc s'il vous plaît les remercier pour moi, et je vous envoie une piastre pour deux messes pour les Ames du Purgatoire. — **St Tite.**—Je viens donc m'acquitter de ma promesse. J'avais promis de publier dans les Annales du St Rosaire combien j'avais été préservé par la médaille de Notre-Dame des Oliviers, de la foudre par une éclair assez forte que les gens qui étaient avec moi, me croyaient mort, et en plusieurs reprises comme cela, j'ai été préservé par cette miraculeuse médaille, que je désire qu'elle soit connue encore de plus en plus, et aussi de grands remerciements à St Antoine de Padoue de m'avoir préservé d'un accident. — **Black Lake.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très St Rosaire pour un grand soulagement obtenu pour mon petit garçon qui souffrait terriblement du mal de dents et d'oreilles après avoir promis une piastre pour les Stations du Rosaire avec promesse de le faire publier dans les Annales. — **Los Angeles.**—Vous trouverez sous ce pli un mandat de 50 cents, 25c pour les Ames du Purgatoire et 25c pour honorer le centenaire de la Madone, en reconnaissance pour une faveur obtenue—**Dame P. Dubord.**—**Ste Agathe.**—Voulez vous s'il vous plaît faire publier dans les Annales mes remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une guérison obtenue—**Une abonnée.**—**Gentilly.** Veuillez inscrire dans vos bonnes Annales : Je fus pris d'une faiblesse qui me faisait souffrir. J'ai demandé à Notre-Dame du St Rosaire de me guérir en promettant de le faire inscrire si elle me guérissait, de lui faire une petite aumône. Je viens accomplir ma promesse, je suis guérie, merci à Notre-Dame du Cap pour plusieurs autres faveurs obtenues—**Dame N. G. H.**—**North Temiskamingue.**—Je remercie N.-D. du St Rosaire pour une grâce obtenue, avec promesse de 25c. Et faire publier mon nom dans les Annales—**Delle A. R. L.**—**Bromptonville.**—Veuillez publier mille remerciements à N.-D. pour m'avoir accordé deux grandes grâces.—**Québec.**—Ci-inclus le montant de (\$3 00) trois piastres pour une grand'messe en l'honneur de la Ste Vierge et St Joseph, pour faveur obtenue, vous remerciant —**St Maurice.**—Veuillez inscrire dans vos Annales, une grâce spéciale obtenue, après promesse de l'inscrire dans les Annales, et remercier notre bonne Mère du Cap que l'on n'invoque jamais en vain—**Abonnée—Nadeau.**—Vous trouverez ci inclus une piastre pour deux basses messes, une pour les Ames, pour une faveur obtenue, et l'autre en l'honneur de la Sainte Vierge pour les Ames, pour obtenir une grâce demandée—**Ste Anne de la Pérade.**—Je viens remercier Notre-Dame du Très Saint Rosaire et sa Sainte Mère pour guérison d'une très grave maladie, après promesse de publier dans les Annales. Je lui demande encore une autre guérison, off. 10c—**Convalescente.**—Mille remerciements à N.-D. du S. Rosaire pour deux guérisons obtenues. avec promesse de faire publier. Je demande pardon à N.-D. du S Rosaire pour ma négligence de ne pas m'être acquittée plutôt de ma promesse, et la prie de daigner me continer sa puissante protection—**Abonnée.**—**St Cyrille de Wendover.**—Je remercie Ste Anne et cette bonne Reine du Rosaire de m'avoir guérie d'un violent mal d'oreilles qui me rendait presque sourde, et dont j'ai souffert durant plusieurs années, aujourd'hui je suis guérie, mille et mille remerciements—**Dame A. Allée.**—**Village des Aulnaies.**—Veuillez s. v. p. insérer dans vos Annales : mille remerciements pour faveur obtenue—**Madame D.—Weedon.**—Ci-inclus trois piastres et demi pour une grand'messe en l'honneur de N.-D. du St Rosaire et pour abonnement aux Annales pour un an, ceci est pour une grande faveur obtenue J'ai promis de publier dans les Annales—**A. D.**—**St François.**—Je vous envoie ci-inclus 50 cents pour une messe basse dite dans votre Sanctuaire, et je vous prie de vouloir bien publier dans vos Annales, une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire et du Perpétuel Secours et des Ames du Purgatoire Je m'acquitte de ma promesse avec plaisir—**M. A. G.—Yamachiche.**—Veuil-

lez s. v. p. inscrire dans vos Annales, que je remercie N.-Dame du T. S. Rosaire pour une guérison d'un mal d'oreilles que j'ai obtenue, et aussi je vous envoie 25 centins pour faire brûler des cierges aux pieds de N.-Dame du Cap, pour qu'elle prie pour moi et ma famille—**Dame Joseph Ricard.**—**St Paul de Chester.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour un enfant qui était malade depuis sa naissance et que le bon Dieu est venu chercher, après avoir promis de donner trois piastres pour les Stations du St Rosaire et de faire annoncer dans les Annales—**Dame D Pépin.**—Reconnaissance à St Amable pour nous avoir préservés du feu lors de l'incendie du Stadium—**Mde G. P. Woonsocket.**—Mon fils n'ayant vécu que juste le temps d'être ondoyé, et une suite de circonstance la situation de mon épouse devint assez grave, je promis que si elle revenait à la santé, j'enverrais mon offrande au Sanctuaire de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, sa santé est resté bien chancelante, je vous demanderais Revd Père de vouloir bien nous recommander aux prières pour la santé toute la famille, - **Trois Rivières.**—Reconnaissance à N.-D. du T. S. R. pour faveurs obtenues. Je demande aussi à cette bonne Mère de m'obtenir la conversion d'un intempérant, ainsi que la grâce de connaître la sainte volonté de Dieu dans une affaire très importante et d'y correspondre généreusement, avec promesse de publier et une offrande—**Enfant de Marie.**—**Grand'Mère.**—Veuillez trouver inclus 50 centins pour mon abonnement aux Annales du T. S. Rosaire. Mon enfant a été guéri du mal d'yeux, après cette promesse.—Je vous envoie dix cents pour deux cierges devant Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue. Et puis dix autres pour deux voyages de terre pour Mad. Thomas Laforest.—**Trois-Rivières.** Veuillez inscrire dans vos Annales ce qui suit: mille remerciements à Notre-Dame du Cap et à St Antoine de Padoue pour inquiétudes de conscience disparues, après promesse de faire publier, ayant négligé ma promesse, elles se renouvelèrent, et je m'empresse de vous la faire parvenir—Une abonnée.—**Ste Gertrude**—Merci à Notre-Dame du Rosaire. J'ai eu du soulagement dans mes souffrances, après la promesse d'abonnement et publication dans les Annales.—**Edmonton.**—Veuillez s'il vous plait publier dans vos chères Annales pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de la Sainte Vierge, des Ames du Purgatoire et de la bonne Sainte Anne, et la récitation des litanies de la Sainte Vierge pendant neuf jours. Je demande encore sa sainte protection.—**St David d'Yamaska.**—Seriez vous assez bon pour faire paraître dans vos bonnes Annales de N.-D. du T. St Rosaire ce qui suit: j'avais demandé à N.-D. du Cap et au Sacré-Cœur de Jésus de m'accorder une grâce que je demandais en faveur de mon fils, et j'ai été exaucée. J'envoie 50 cents pour une messe pour tous mes parents défunts, messe que j'avais promis si j'obtenais la grâce que je demandais, et en plus 10 cents pour voyages de terre Amour à N.-D. du Cap—**Mde F. S. Crysler.**—L'offrande d'une messe aux Ames du Purgatoire, en l'honneur du T. S. Rosaire et de St Antoine de Padoue, pour remercier Dieu d'avoir préservé mon garçon qui est dans l'Ouest, d'une grande perte, et je supplie cette bonne Mère de lui accorder d'autres faveurs temporelles et spirituelles.—**Dame F. D. H. Ste Martine.**—Ci inclus, nne piastre; 50 centins pour abonnement aux Annales, en remerciements des grâces obtenues, et 50 centins pour obtenir par N.-D. du T. S. R. d'autres faveurs en particulier pour sa petite fille affligée—**J. M. Yamachiche.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveurs obtenues, après promesse de faire publier dans vos Annales, et je demande aussi une autre grâce—**C. G.**

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

| | | | |
|---------------------------------|-----|---------------------------------|-----|
| Protection d'orphelins..... | 68 | Malades..... | 101 |
| Vocations..... | 72 | Bonne mort..... | 128 |
| Familles..... | 400 | Conversions..... | 202 |
| Pères et mères de familles..... | 500 | Grâces temporelles..... | 468 |
| Enfants, très nombreux..... | | Grâces spirituelles..... | 423 |
| Jeunes gens..... | 128 | Emplois..... | 100 |
| Jeunes personnes..... | 150 | Heureux mariages..... | 40 |
| Institutrices et écoles..... | 90 | Succès dans entreprises..... | 201 |
| Elèves très nombreux..... | | Affaires importantes..... | 98 |
| Premières communions..... | 300 | Intentions particulières..... | 600 |
| Infirmes..... | 216 | Ivrognes et blasphémateurs..... | 129 |

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

| | |
|--|-----|
| Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire..... | 148 |
| Conversions..... | 98 |
| Succès dans les examens..... | 12 |
| Réussite dans les affaires difficiles..... | 82 |
| Heureuse délivrance..... | 70 |
| Faveurs obtenues..... | 400 |

Nécrologie

Dame Louis Bailly, Champlain.—Mr Misaël Dion, Wotton.—Mr Onésime Bélanger, Islet Station.—Mr Clovis Leclerc, Islet.—Dame Damase Cloutier, St Eugène de l'Islet.—Dame Vve Louis Richard, St Cyrille de l'Islet.—Mr Zéphirin Bernier, St Cyrille de l'Islet.—Mr Louis Desputeau, Deschambault.—Mr Cyrille Lacroix, Ste Anne la Pérade.—Dame Georges Baribault, Joliette.—Mr Joseph Champagne, Cohoes.—Dame Arthur Champagne, Cohoes.—Mr Thomas Beaulieu, Yamachiche.—Mr. Xavier Bernier, Victoriaville.—Dame Joséphine Tellier, Iron Mountain.—Mr. Thomas Beaulieu.—Yamachiche.—Dame Theophile Coto.—Percé.—Mr. Anthime Cloutier.—St. Eugène de L'Islet.—Mr. Joseph Boulard.—Cap de la Madeleine.—Dame Moïse Gélinas.—Trois-Rivières.—Miss Patrick Duggan.—Berlin.—Dame Flore Letellier.—Wotton.—Dame Henri Boisclair.—Valmont.—Mr. Adolphe Lapierre.—Pierreville.—Mr. Do'phis Boisvert.—Lavaltrie.—Dame Nazaire Massicotte.—Ste. Geneviève.—Mr. Louis Mercier.—Berthier.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.